

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-six, le 30 avril à 18 h 10, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil communautaire de DELLE, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président..

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Thomas BIETRY, Anissa BRIKH, François BRUEY, Jean-Marc BULET, Jonathan CERAUDO, Isabelle COINTOT, Priscilla COTTET, Gilles COURGEY, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Laurence ESPINOSA, Jean-Louis FLEURY, Vincent FRÉARD, Philippe GARNIER, Jean-Louis HOTTLET, Peggy HOUDELAT-LECOMPTE, Sandrine JANIAUD LARCHER, Fatima KHELIFI, André KLEIBER, Eric MANGIN, Thierry MARCJAN, Sylvie MENNY, Anaïs MONNIER-VON AESCH, Martine MOUGIN, Robert NATALE, Jean-Marc PELLETIER, Nicolas PETERLINI, Florence PFHURTER, Annick PRENAT, Christian RAYOT, Frédéric ROUSSE, Lionel ROY, Cyprien SCHIGAND, Jean-Michel TALON, Sébastien THEVENEAU, Dominique TRÉLA, Pierre VALLAT, Agnès VERONES et Frédéric WERSINGER **membres titulaires.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs Lounès ABDOUN-SONTOT, Yves CARPENTIER, Catherine CLAYEUX, Jean-Jacques DUPREZ, Caroline ERNST, Céline HAMADI, Hamid HAMLIL, Fabrice PETITJEAN, Emmanuelle PY, Claudia RERAT et Kristina STOJANOVIC.

Avaient donné pouvoir : Lounès ABDOUN-SONTOT à Isabelle COINTOT, Yves CARPENTIER à Jean-Marc PELLETIER, Caroline ERNST à Thomas BIETRY, Céline HAMADI à Anissa BRIKH, Hamid HAMLIL à Gilles COURGEY, Fabrice PETITJEAN à Cyprien SCHIGAND, Emmanuelle PY à Jean-Michel TALON, Claudia RERAT à Christian RAYOT et Kristina STOJANOVIC à Annick PRENAT.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 9 avril 2026	Le 9 avril 2026	En exercice	50
		Présents	39
		Votants	48

Le Président à l'ouverture de la séance, procède à l'appel des conseillers, vérifie l'existence du quorum et proclame la validité de la séance si celui-ci est atteint. Il cite les pouvoirs reçus.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents Roland DAMOTTE est désigné.

Il appelle ensuite les affaires inscrites à l'ordre du jour car seules celles-ci peuvent faire l'objet d'une délibération.

2026-04-21C Budget annexe UDD – Budget primitif 2026

Rapporteur : Thierry MARCJAN



Restructuration du site d'Isola Composite France

La restructuration du site d'Isola Composite France à Delle, dont le principe avait été acté dès la reprise de cette entreprise et était un élément déterminant de celle-ci, est l'une des opérations majeures d'investissement portées par la collectivité au titre de l'exercice 2026. Elle s'inscrit dans la droite ligne des opérations de rénovation des anciens sites industriels du Sud Territoire engagées de longue date avec la réhabilitation de l'ancienne friche Amstutz, qui accueille aujourd'hui le pôle logistique de LISI Automotive, opérations indispensables au maintien et au développement du tissu industriel.

Le marché de conception-réalisation portant sur cette opération a été passé en juillet 2025, et les travaux ont débuté immédiatement après. La collectivité s'est assurée, par un marché séparé, l'appui de la SODEB à travers une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la durée prévisionnelle du chantier.

Le financement de l'opération a été sécurisé par la passation avec la Banque des Territoires de deux contrats de prêt, après approbation par le Conseil communautaire lors de sa réunion du 6 novembre 2025.

Au titre de l'exercice 2025 ont été réalisés les travaux de mise en place de la nouvelle chaufferie, et les réseaux permettant tant son alimentation que la desserte des différents bâtiments. L'ensemble a pu être rendu opérationnel pour la campagne de chauffage hivernal. Cette opération était doublement prioritaire, afin d'une part de réduire très sensiblement les dépenses énergétiques et de consolider la situation de l'entreprise, d'autre part de sécuriser la production avec l'arrêt d'une chaufferie hors d'âge et en limite de rupture.

Différents travaux ont par ailleurs été menés sur les toitures.

Le début de l'année 2026 a vu la poursuite des opérations, avec notamment :

- La démolition de deux bâtiments dépourvus d'utilité, en particulier le grand bâtiment en hauteur donnant sur le faubourg de Belfort, et celui situé en cœur de site, à l'arrière de l'ancien siège d'UDD. Cette opération avait été préparée en 2025, avec la dérivation de l'ensemble des réseaux qui traversaient ces bâtiments (chauffage, haute tension, courants faibles, air comprimé, eau), la définition et la mise en place d'un nouveau plan de protection contre la foudre, et une étude environnementale, qui a conduit à la mise en place de nids artificiels pour les deux espèces protégées dont la présence était possible sur ces deux bâtiments. Parallèlement ont été menés les diagnostics réglementaires en matière d'amiante et de plomb. L'opération de démolition proprement dite, qui s'est achevée le 31 mars, a été précédée du désamiantage complet de ces bâtiments ; elle se poursuit avec la démolition des fondations et des massifs d'ancrage, qui sera suivie de la réalisation de plates-formes ;
- La conduite des études de détail nécessaires à la mise en œuvre des travaux de rénovation de deux bâtiments, qui seront dédiés aux différentes fonctions tertiaires.

Le reste de l'année 2026 verra en particulier :

- Les travaux de rénovation de ces bâtiments : l'ancien siège social d'UDD, qui abritera l'ensemble des fonctions administratives, commerciales et de support, et une partie du bâtiment situé au cœur du site, qui accueillera les activités de recherche-développement, de test et de contrôle qualité ;
- La réalisation d'une nouvelle entrée sur le faubourg de Belfort, qui donnera une lisibilité d'ensemble au site, permettra de rationaliser les flux, et sécurisera l'ensemble des accès depuis la voie publique avec la constitution des espaces de recul nécessaires. Cette opération comprendra de plus la construction d'une nouvelle loge de garde.

Cette opération comprend un important enjeu en matière de sécurité, d'une part en raison de la coactivité entre les entreprises en charge du chantier et Isola Composite France (l'accès à certains bâtiments implique des croisements de flux et il est de ce fait impossible de disposer d'un chantier séparé du reste du site), d'autre part en raison des contraintes inhérentes aux produits utilisés par Isola, et de la présence à proximité immédiate de certaines parties du chantier de zones dites ATEX, répondant à des impératifs de fonctionnement spécifique ; les dispositions nécessaires ont été prises pour la mise en place et le suivi des règles nécessaires.

Afin de mener ces opérations, il est nécessaire de procéder à un complément d'acquisitions foncières (ancien siège d'UDD) qui avaient été exclues du projet initial et qui s'avèrent aujourd'hui nécessaires. Le conseil communautaire en a délibéré lors de sa dernière réunion de la mandature précédente et a alors pris l'engagement d'inscrire les crédits appropriés lors du vote du présent budget, et la rédaction de l'acte est en cours.

Ces différents travaux, s'ils seront poursuivis en 2027 par d'autres opérations permises par le transfert des fonctions tertiaires dans leurs locaux définitifs, transformeront dès cette année en profondeur l'image renvoyée par Isola, avec une transformation majeure de la lisibilité du site depuis la voie publique. L'opération s'inscrit donc dans une série qui aura permis une requalification en profondeur de l'axe nord-sud de Delle, comprenant la rénovation de la gare, celle du centre commercial de l'Allaine, la restructuration de l'ancienne partie du site d'UDD située à l'est du faubourg de Belfort, celle du site de LISI, la rénovation pour l'accueil de notre siège de l'ancien immeuble de la Compagnie industrielle de Delle, et donc l'installation sur l'ancien site Amstutz du centre logistique de LISI. Pour mémoire, la requalification de cet axe avait fait l'objet, peu après la création de la Communauté de communes, d'une étude globale dont la faisabilité était alors incertaine, mais dont tous les éléments auront été mis en œuvre, après naturellement adaptation aux évolutions des différents acteurs économiques.

Les propositions d'inscription budgétaires pour l'exercice 2026 sont les suivantes :

- En investissement :

Dépenses		Recettes	
Acquisitions	110 000	Subventions	700 000
Marché conc.réal.	4 388 484	Emprunt	5 000 000
Marché AMO	80 000		
SPS, divers	60 000		
Déficit N – 1	1 061 516		
TOTAL	5 700 000		5 700 000

- En fonctionnement :

En fonctionnement, les montants de l'année peuvent être estimés comme suit, étant rappelé que le montant des loyers est calculé sur la base des dépenses effectuées, avec un différé d'une année qui explique le déficit prévu pour 2026, qui n'est pas structurel :

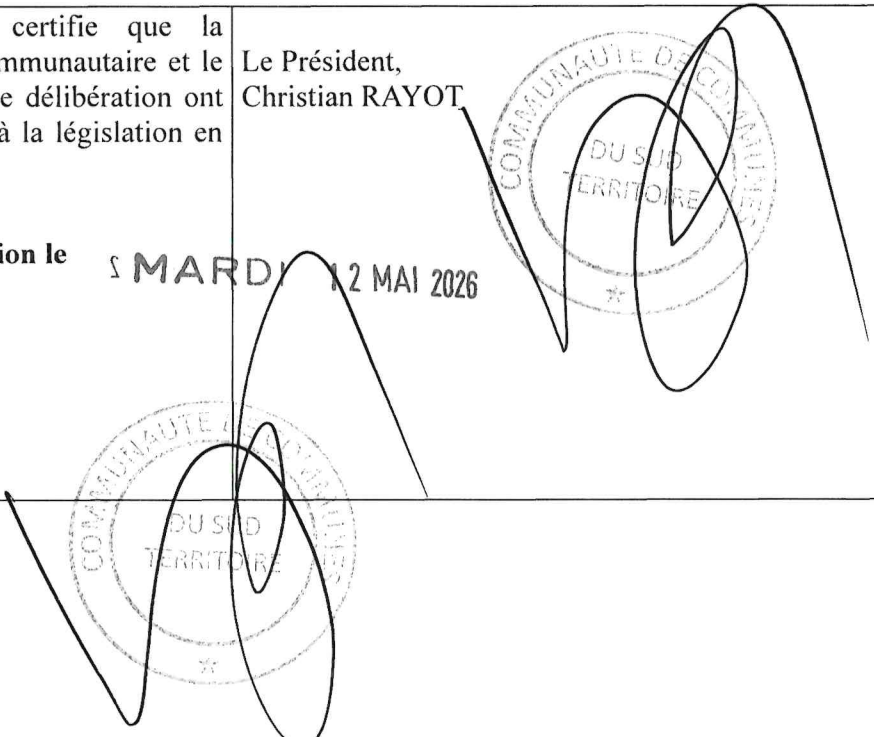
Dépenses		Recettes	
Frais financiers	25 666	Loyer	56 328
Impositions	97 711	Remb. imp.	97 711
Assurances	49 500	Subvention BG	26 579
Déficit N – 1	7 741		
TOTAL	180 618		180 618

Le Conseil communautaire, après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :

- **D'adopter le budget primitif du budget annexe UDD pour l'exercice 2026 tel que présenté ci-dessus.**

Annexe : Vue préparatoire.

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p> <p>Et publication ou notification le</p> <p>Le Président, Christian RAYOT</p>	<p>Le Président, Christian RAYOT</p> <p>MARDI 12 MAI 2026</p>
--	--





Préparation budget primitif - Présentation par compte

600 - Communauté de Communes du Sud Territoire / 60007 - UDD / 2026

	Exercice précédent			% Réalisé	Crédits de report (1)	Exercice courant			Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé			Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Fonctionnement-Dépense									
002 Résultat de fonctionnement reporté									
002 Résultat de fonctionnement reporté	438,16	438,16	438,16	100,00		7 741,00	1 766,71		
Total 002 Résultat de fonctionnement reporté	438,16	438,16	438,16	100,00		7 741,00	1 766,71		
011 Charges à caractère général									
6161 Primes d'assurances multirisques	35 000,00	35 000,00	37 302,03	106,58		49 500,00	141,43		
617 Etudes et recherches	0,00	0,00	90,00	0,00					
6188 Autres frais divers	35 000,00	35 000,00	0,00	0,00		25 666,00	73,33		
627 Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00					
63512 Taxes foncières	95 000,00	95 000,00	97 711,00	102,85		97 711,00	102,85		
Total 011 Charges à caractère général	165 000,00	165 000,00	135 103,03	81,88		172 877,00	104,77		
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections									
6811 Dot. aux amort. des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00	0,00	1 824,00	0,00					
Total 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	1 824,00	0,00					
66 Charges financières									
66111 Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00	0,00	0,00					
Total 66 Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00					
Total Fonctionnement - Dépense	165 438,16	165 438,16	137 365,19	83,03		180 618,00	109,18		

Préparation budget primitif - Présentation par compte

600 - Communauté de Communes du Sud Territoire / 60007 - UDD / 2026

	Exercice précédent				Exercice courant			Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	
Fonctionnement-Recette								
73 Impôts et taxes								
738 Autres impôts et taxes	95 000,00	95 000,00	97 711,08	102,85		97 711,00	97 711,00	102,85
Total 73 Impôts et taxes	95 000,00	95 000,00	97 711,08	102,85		97 711,00	97 711,00	102,85
75 Autres produits de gestion courante								
752 Revenus des immeubles	17 270,00	17 270,00	31 913,34	184,79		56 328,00	56 328,00	326,16
757361 Subventions de fonct. de la collectivité de rattachement	53 168,16	53 168,16	0,00	0,00		26 579,00	26 579,00	49,99
Total 75 Autres produits de gestion courante	70 438,16	70 438,16	31 913,34	45,31		82 907,00	82 907,00	117,70
Total Fonctionnement - Recette	165 438,16	165 438,16	129 624,42	78,35		180 618,00	180 618,00	109,18



Préparation budget primitif - Présentation par compte

600 - Communauté de Communes du Sud Territoire / 60007 - UDD / 2026

	Exercice précédent			% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Exercice courant		Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé				Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Investissement-Dépense									
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté									
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	302 053,90	302 053,90	302 053,90	100,00		1 061 515,62	1 061 515,62	351,43	
Total 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	302 053,90	302 053,90	302 053,90	100,00		1 061 515,62	1 061 515,62	351,43	
21 Immobilisations corporelles									
2115 Terrains bâtis	0,00	0,00	0,00	0,00		110 000,00	110 000,00		
Total 21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		110 000,00	110 000,00		
23 Immobilisations en cours									
2313 Constructions (en cours)	2 440 000,00	2 440 000,00	761 285,72	31,20	110 979,85	4 417 504,53	4 528 484,38	185,59	
Total 23 Immobilisations en cours	2 440 000,00	2 440 000,00	761 285,72	31,20	110 979,85	4 417 504,53	4 528 484,38	185,59	
Total Investissement - Dépense	2 742 053,90	2 742 053,90	1 063 339,62	38,78	110 979,85	5 589 020,15	5 700 000,00	207,87	

Préparation budget primitif - Présentation par compte

600 - Communauté de Communes du Sud Territoire / 60007 - UDD / 2026

	Exercice précédent					Exercice courant			Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Investissement-Recette									
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections									
28033 Amort. frais d'insertion	0,00	0,00	1 824,00	0,00					
Total 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	1 824,00	0,00					
13 Subventions d'investissement									
1311 Subv. transf. Etat et établissements nationaux	500 000,00	500 000,00	0,00	0,00		700 000,00	700 000,00	140,00	
Total 13 Subventions d'investissement	500 000,00	500 000,00	0,00	0,00		700 000,00	700 000,00	140,00	
16 Emprunts et dettes assimilées									
1641 Emprunts en euros	2 242 053,90	2 242 053,90	0,00	0,00		5 000 000,00	5 000 000,00	223,01	
Total 16 Emprunts et dettes assimilées	2 242 053,90	2 242 053,90	0,00	0,00		5 000 000,00	5 000 000,00	223,01	
Total Investissement - Recette	2 742 053,90	2 742 053,90	1 824,00	0,07		5 700 000,00	5 700 000,00	207,87	